

**ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA
PREFECTURE DE :***

RABAT

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER**

2008

المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PREFECTURE DE :

RABAT

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZENMOUR-ZAER

2008



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**CARACTERISTIQUES
SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA
POPULATION DE LA PREFECTURE
DE :**

RABAT

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

SOMMAIRE

LISTES DES TABLEAUX	8
LISTES DES TABLEAUX ANNEXES	10
LISTES DES GRAPHIQUES.....	12
PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION.....	14
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA PREFECTURE.....	16
INTRODUCTION.....	18
1. L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	19
2. L'URBANISATION DE LA PREFECTURE	20
3. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION.....	22
4. LA STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE, AGE ET ETAT MATRIMONIAL	24
5. LES NIVEAUX DE FECONDITE	30
CHAPITRE II : L'ALPHABETISATION ET LA SCOLARISATION	32
1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	34
1.1. <i>L'analphabétisme selon le sexe et l'âge</i>	34
1.3. <i>La connaissance des langues</i>	37
2. LA POPULATION SCOLARISEE.....	40
3. LA POPULATION NON SCOLARISEE	42
CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	44
1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	46
1.1. <i>Type et niveau d'activité</i>	46
1.2. <i>Taux d'activité</i>	47
2. STRUCTURE PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE	50

CHAPITRE IV. MENAGES, ET CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES.....	52
1. LES MENAGES	54
1.1. <i>Effectif des ménages</i>	54
1.2. <i>Taille des ménages</i>	54
2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES	56
2.1. <i>L'âge et le sexe</i>	56
2.2. <i>L'alphabétisation des chefs de ménages</i>	58
2.3. <i>Niveau d'instruction des chefs de ménages</i>	59
CHAPITRE V. HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES.....	60
1. TYPE DE LOGEMENT	62
2. OCCUPATION DES LOGEMENTS	63
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT.....	66
4. ELEMENTS DE CONFORT DANS LE LOGEMENT	67
CONCLUSION.....	70
DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES.....	74
I. DEMOGRAPHIE	76
II. FECONDITE	78
III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE	78
IV. ACTIVITE.....	80
V. MENAGES ET HABITAT	81

Listes des tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine de Rabat et sa part dans la population totale 1994/2004 (Population légale)	20
Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région.....	21
Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004	22
Tableau 4 : Population préfectorale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004	23
Tableau 5: Répartition (%) de la population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 1994 et 2004.....	25
Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population par sexe, âge et état matrimonial, 2004	26
Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe en 1994 et 2004.....	27
Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe en 1994 et 2004.....	28
Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe en 1994-2004.....	29
Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004	30
Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe en 1994 et 2004.....	34
Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe et l'âge en 2004.....	36
Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de 1994 à 2004.....	37
Tableau 14 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004	38
Tableau 15 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude.....	39
Tableau 16 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004	40
Tableau 17 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude en 2004.....	41

Tableau 18 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe en 2004.....	42
Tableau 19 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude en 2004.....	43
Tableau 20 : Population selon le sexe et le type d'activité en 1994 et 2004	46
Tableau 21 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe en 1994 et 2004.....	47
Tableau 22 : Taux d'activité selon le sexe en 1994 et 2004.....	48
Tableau 23 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004.....	49
Tableau 24 : Population active selon la situation dans la profession (%) en 1994 et 2004.....	50
Tableau 25 : Taille moyenne des ménages en 1994 et 2004.....	54
Tableau 26 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage en 2004.	55
Tableau 27 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe, 2004.....	57
Tableau 28 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe en 2004	58
Tableau 29 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en 2004	59
Tableau 30 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement en 1994 et 2004.....	62
Tableau 31 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation en 1994 et 2004	64
Tableau 32 : Taux d'occupation, ou nombre moyen de personnes par pièce en 1994 et 2004.....	65
Tableau 33 : Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation en 1994 et 2004.....	66
Tableau 34 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement en 1994 et 2004	68
Tableau 35 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé en 2004	69

Listes des tableaux annexés

Tableau A.1 : Population de la Préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe.....	77
Tableau A.2 : Population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe.....	78
Tableau A.3 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le le sexe.....	78
Tableau A.4: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe	78
Tableau A.5 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon et le sexe.....	78
Tableau A.6 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la préfecture en âge de procréation	79
Tableau A.7 : Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe.....	79
Tableau A.8 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe	79
Tableau A.9 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe	80
Tableau A.10 : Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude	80
Tableau A.11 : Population de la préfecture selon la langue locale utilisée par sexe.....	80
Tableau A.12 : Répartition de la population active selon le sexe.....	81
Tableau A.13 : Taux d'activité (%) de la population de la préfecture selon le sexe	81
Tableau A.14 : Taux d'activité (%) de la population de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe	81
Tableau A.15 : Population active (%) selon la situation dans la profession	81
Tableau A.16 : Répartition des ménages de la préfecture selon le type de logement occupé	82
Tableau A.17 : Répartition des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées	82
Tableau A.18 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce	82
Tableau A.19 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement.....	83

Tableau A.20 : Répartition des ménages (%) de la préfecture selon le statut d'occupation de leur logement	83
Tableau A.21 : Ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement	83
Tableau A.22 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement	84
Tableau A.23 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé.....	84
Tableau A.24 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées	84
Tableau A.25 : Pourcentage des ménages de la préfecture dotés de certains équipements domestiques	84

Listes des graphiques

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Rabat en 1994 et 2004.....	24
Figure 2 : Population de la préfecture selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial en 2004.....	27
Figure 3 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe en 1994 et 2004	28
Figure 4 : Taux de célibat à 55 ans par sexe en 1994 et 2004.....	29
Figure 5 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe.....	30
Figure 6 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004	31
Figure 7 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004.....	35
Figure 8 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.	36
Figure 9 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004	38
Figure 10 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004.....	39
Figure 11 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude en 2004.....	41
Figure 12 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004.....	43
Figure 13 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe en 1994 et 2004.....	47
Figure 14 : Taux d'activité selon le sexe en 1994 et 2004.....	48
Figure 15 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004.....	49
Figure 16 : Population active selon la situation dans la profession (%) en 1994 et 2004.....	51
Figure 17 : Taille moyenne des ménages en 1994 et 2004.	54
Figure 18 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage en 2004	56
Figure 19 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe, 1994 et 2004 .	57
Figure 20 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains, 2004	58

Figure 21 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe, 2004	59
Figure 22 : Répartition des ménages selon le type de logement en 1994 et 2004 (en %).....	63
Figure 23 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation en 1994 et 2004.....	64
Figure 24 : Taux d'occupation en 1994 et 2004.....	65
Figure 25 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation en 1994 et 2004.	67
Figure 26 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort en 1994 et 2004.....	68

**Première partie :
Caractéristiques démographiques et
socio-économiques de la population**

Chapitre I :
Les caractéristiques
démographiques de la population
de la préfecture

Introduction

Grâce aux enquêtes et recensements réalisés par le Haut Commissariat au Plan, le Maroc en général, la région et la préfecture de Rabat en particulier ont pu bénéficier de données pertinentes qui ont permis d'éclairer le décideur dans la prise de décisions, et continueront à le faire. Ces données concernent divers domaines qui vont de la démographie, aux caractéristiques socio- économiques et de niveau de vie de la population tout en passant par les établissements économiques.

Le recensement occupe une place primordiale dans le système statistique national. Les informations recueillies par ce dernier concernent à la fois les équipements des communes, les logements, les ménages et les caractéristiques individuelles de la population. Ces informations sont en grande partie reprises par les recensements successifs permettant d'analyser l'évolution de la situation démographique et socio-économique des unités administratives, notamment la préfecture.

En effet, les premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2004 touchant la préfecture de Rabat, arrivent à point nommé avec le lancement, par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie, de deux actions de haute importance pour la région. Il s'agit de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) en mai 2005 et du projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg en janvier 2006.

Les objectifs de ce travail consistent donc à présenter succinctement l'évolution et les changements qu'a connus la préfecture durant les dix dernières années, du recensement de 1994 au recensement de 2004, dans le but d'apprécier les composantes du développement humain, et en mettant en évidence les résultats des actions en matière de population et leur impact sur le développement humain dans la préfecture. Il s'agit particulièrement de la démographie, de l'alphabétisation, de l'activité économique et de l'emploi, et des conditions de vie des ménages dont l'habitat et le niveau de vie.

1. L'accroissement démographique

L'accroissement démographique reste d'un niveau très faible dans la préfecture de Rabat. Il a sensiblement fléchi au cours de la dernière décennie. La population de la préfecture de Rabat, s'est renforcée de presque 4 500 personnes depuis 1994. C'est ainsi que, d'un effectif de 623 457 en 1994 la population de la préfecture de Rabat s'élèvera à 627 932 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,1% contre 1,8% au niveau régional et 1,4% au niveau national.

Cette évolution, est due aux changements socio-économiques qu'a connus la population au cours des 10 dernières années, lesquels ont eu des répercussions appréciables sur les mentalités et les attitudes vis-à-vis de la procréation. Les difficultés et les contraintes économiques, le désir de plus en plus assoiffé d'ascension sociale, l'accès à l'information sous toutes ses formes, sont autant de facteurs qui ont été à la base de ces changements.

Parmi les changements, il y a la baisse des niveaux de fécondité que connaît la population de la préfecture de Rabat, ou le nombre moyen d'enfants par femme, qui était de 2 enfants (2,7 dans la région) au début des années 90, s'est réduit à 1,6 enfants en 2004 (2,1 dans la région).

Aussi, l'âge au premier mariage des femmes s'élèvera progressivement de 28 ans en 1994 à 29 ans en 2004 qui reste d'une intensité élevée comparativement à la région où il était respectivement de 26,1 ans contre 26,8 ans. Ce qui a contribué à la réduction des niveaux de la fécondité finale en réduisant la période moyenne de procréation.

Les attitudes vis-à-vis de la planification familiale ont aussi considérablement progressé. En est témoin, le taux de prévalence contraceptive qui est de 66% actuellement au niveau de la région contre 63% au niveau national (EPSF 2003-2004)¹.

Par ailleurs, l'amélioration de la santé de la femme et des enfants, l'urbanisation totale de la préfecture, sont également des facteurs qui ont eu leur part dans la réduction de la fécondité. En effet, l'urbanisation contribue également, et dans une grande mesure à la baisse de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme est réduit de 20% en 2004 par rapport à 1994.

¹ EPSF : Enquête sur la Population et la Santé Familiale.

Cependant, avec le rythme d'accroissement lent que connaît la population de la préfecture de Rabat actuellement, celle-ci n'est susceptible de doubler son effectif que dans presque un siècle. Un tel accroissement démographique, ne doit pas créer des besoins supplémentaires énormes en investissements pour absorber les effets de l'accroissement démographique mais plutôt pour maintenir et améliorer les niveaux de vie actuels.

Au rythme actuel de l'accroissement démographique, il faudra renforcer l'infrastructure et l'encadrement social existant pour maintenir et améliorer les niveaux de fréquentation scolaire, les niveaux d'activité et des prestations sanitaires ainsi que les conditions d'habitation de la population.

2. L'urbanisation de la préfecture

Les causes de l'urbanisation relèvent de l'accroissement démographique encore élevé et de l'exode rural dont la raison principale est d'ordre économique. Ainsi, la plupart des migrants ruraux se déplacent dans l'espoir de trouver de meilleurs emplois et de meilleures conditions de vie en général.

La population de la préfecture de Rabat, urbaine dans sa totalité, s'est élevée de 4 475 personnes passant de 623 457 en 1994 à 627 932 en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,1% au cours de cette période. Ainsi, la population, se renforce actuellement d'environ 450 personnes annuellement. Par ailleurs, la population de la préfecture était déjà totalement urbanisée en 1994 (Tableau 1).

Il apparaît donc, que la préfecture de Rabat connaît une urbanisation relativement intense méritant toute l'attention nécessaire, vu les conséquences socio-économiques qu'elle entraîne et qu'elle ne manquera pas d'entraîner à l'avenir.

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine de Rabat et sa part dans la population totale 1994/2004 (Population légale)

Année	Effectif	%
1994	623457	100
2004	627932	100

Cette urbanisation de la préfecture est à mettre dans le paysage urbain régional qui a connu des transformations sensibles. Le nombre de localités urbaines au niveau de la région est passé de 18 en 1994 à 23 en 2004. Aussi, l'accroissement de la population urbaine au cours de la période intercensitaire comparé aux autres régions montre sa variabilité d'une région à l'autre (Tableau 2). Ainsi, en dehors des régions du Sud du pays, dont la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, toutes les régions ont vu leur population urbaine s'accroître selon un rythme au plus égal à celui enregistré au niveau de l'urbain national.

Tableau 2 : Accroissement de la population urbaine par région

Région	1994	2004	Taux Accr.
Grand Casablanca	2953224	3325539	1,2
Doukkala-Abda	616106	713996	1,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	371043	436663	1,6
Tabla-Azilal	448478	529029	1,7
Oriental	975978	1183355	1,9
Chaouia-Ourdigha	589116	724001	2,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	1565290	1919322	2,1
Fès-Boulemane	917058	1133684	2,1
Meknes	965682	1202487	2,2
Gharb-Chrarda-Beni-Hsen	623958	780971	2,3
Tanger-Tetouan	1137963	1441921	2,4
Marrakech-Tensift-Al Haouz	948640	1216713	2,5
Guelmim-Es-Semara	217954	286784	2,8
Souss-Massa-Draa	899239	1270961	3,5
Laayoune-Boujdour	164807	236378	3,7
Oued-Ed-Dahab Lagouira	35122	61830	5,8
Total urbain	13429658	16463634	2,1

Le rythme d'accroissement de la population urbaine de la préfecture reste faible comparé aux autres provinces ou préfectures comme le montre le tableau suivant:

Tableau 3: Population urbaine par province et préfecture classée selon le taux d'accroissement entre 1994 et 2004

Province ou Préfecture	Population		Accroissement annuel
	1994	2004	
Rabat	623457	627932	0,1
Khémisset	174974	219018	2,3
Salé	586419	769500	2,8
Skhirat-Témara	180440	302872	5,3
Ensemble région	1565290	1919322	2,1

3. Structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc.). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

Un accroissement démographique élevé risque d'induire des besoins spécifiques à cerner avec plus d'exactitude afin d'établir les programmes de développement sur des bases scientifiques et objectives. Par exemple, la progression élevée du nombre de jeunes, le poids économique que constitue leur charge, l'expansion démesurée des jeunes à scolariser, et l'essor des demandes d'emploi qui s'en suit nécessitent manifestement des politiques spécifiques qui ne sauraient atteindre leur but que si elles sont fondées sur une connaissance profonde de la population qu'elles se proposent d'atteindre.

Par ailleurs, parmi les sujets sur lesquels portent les recensements de la population, "le sexe" et "l'âge" font l'objet d'une classification croisée avec d'autres caractéristiques de la population. Le recensement général de la population et de l'habitat fournit la répartition de la population par sexe et âge détaillée, tant au niveau régional qu'à celui des différentes subdivisions administratives de la région.

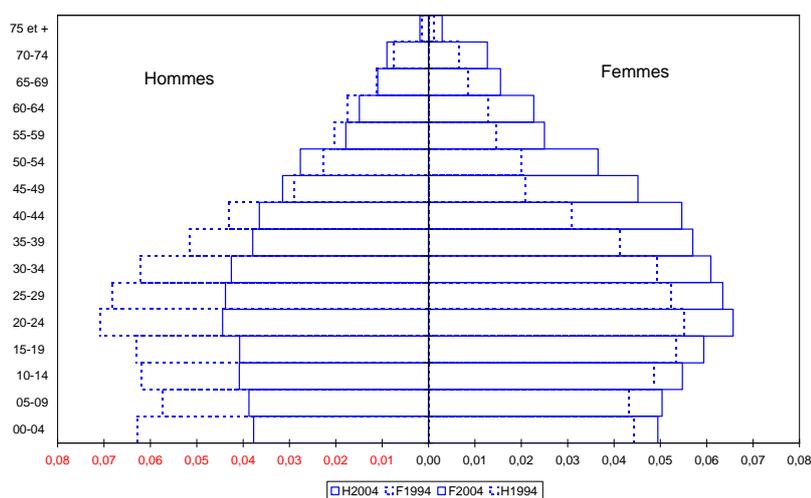
En effet, la population de la préfecture se compose de moins d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la préfecture est de 48,4% (49,3% dans la région).

C'est une population extrêmement jeune puisque 23,3% des personnes sont âgées de moins de 15 ans contre 28,2% au niveau régional; 31,8% ont moins de 20 ans et 50,2% ont moins de 30 ans. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente environ 14,5% de la population totale (17,5% dans la région avec 16,9% dans le milieu urbain et 20,2% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 67,2% de la population. Ceci montre qu'en moyenne, presque deux personnes sur trois est potentiellement active. En fin, la part de la population de 3^{ème} âge (60 ans et plus) représente 9,3% de la population totale contre 6,6% en 1994.

Tableau 4 : Population préfectorale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004

G. âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Groupes quinquennaux d'âges						
0-4	23353	22980	46333	3,8	3,7	7,5
5-9	23987	23410	47397	3,9	3,8	7,6
10-14	25262	25450	50712	4,1	4,1	8,2
15-19	25230	27585	52815	4,1	4,4	8,5
20-24	27510	30528	58038	4,4	4,9	9,3
25-29	27125	29486	56611	4,4	4,7	9,1
30-34	26337	28299	54636	4,2	4,6	8,8
35-39	23471	26485	49956	3,8	4,3	8,0
40-44	22600	25392	47992	3,6	4,1	7,7
45-49	19500	20992	40492	3,1	3,4	6,5
50-54	17115	16996	34111	2,8	2,7	5,5
55-59	11040	11627	22667	1,8	1,9	3,7
60-64	9227	10547	19774	1,5	1,7	3,2
65-69	6783	7215	13998	1,1	1,2	2,3
70-74	5549	5898	11447	0,9	0,9	1,8
75 et +	5695	6852	12547	0,9	1,1	2,0
Non déclaré	740	730	1470	0,1	0,1	0,2
Grands groupes d'âges						
0-14	72602	71840	144442	11,7	11,6	23,3
15-59	199928	217390	417318	32,2	35,0	67,2
60 et +	27254	30512	57766	4,4	4,9	9,3
Non déclaré	740	730	1470	0,1	0,1	0,2
Total	300524	320472	620996	48,4	51,6	100,0

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Rabat en 1994 et 2004



La population de la préfecture est une population jeune mais qui reste affecté par la baisse de sa fécondité. Sa pyramide d'âges commence à se rétrécir par la base et montre clairement cette baisse. C'est le début du vieillissement par la base. Par contre le vieillissement par le sommet n'est pas encore présent, mais qui ne tardera pas à venir avec l'arrivage et l'accumulation des personnes âgées dans les prochaines trente ou quarante années, vu la baisse de la mortalité que connaît la population.

4. La structure de la population par sexe, âge et état matrimonial

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio- économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques. L'inverse n'est pas moins vrai. L'évolution de l'état matrimonial d'une population ne manque pas d'avoir des répercussions importantes sur sa situation socio-économique.

Tableau 5: Répartition (%) de la population de la préfecture âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 1994 et 2004.

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Célibataires	49,3	46,5	38,3	37,7	43,7	41,9
Mariés	48,8	51,4	47,9	47,7	48,3	49,5
Divorcés	0,8	1,2	9,5	4,3	5,3	2,8
Veufs	1,1	0,9	4,3	10,4	2,7	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sur une population de 15 ans et plus de 475 084 de personnes, 199 060 personnes se sont déclarées célibataires, soit un pourcentage de 41,9%, dont 46,5% pour les hommes et 37,7% pour les femmes. Ces pourcentages ont légèrement diminué au cours de la dernière décennie et ce pour les deux sexes. Ils étaient respectivement de 43,7%, 49,3% et 38,3% lors du recensement de 1994. Le nombre de personnes mariées s'élève à 235 167 personnes, en augmentation de 9,4% au cours des dix dernières années. Les effectifs de personnes veuves et divorcées sont respectivement de 27 555 et 13 302, ce qui correspond à des pourcentages de 5,8% et 2,8% de la population totale de 15 ans et plus contre 2,7% et 5,3% respectivement en 1994.

La diminution constatée du pourcentage des célibataires dans la population, est due au phénomène du vieillissement de la population de la préfecture qui a entraîné l'augmentation du mariage et du veuvage.

Tableau 6 : Répartition proportionnelle de la population par sexe, âge et état matrimonial, 2004

Groupe d'âges	Sexe	Etat matrimonial				Total
		Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	
15-19	Masculin	99,4	0,5	0,0	0,0	100,0
	Féminin	94,6	5,1	0,2	0,0	100,0
	Total	96,9	2,9	0,1	0,0	100,0
20-24	Masculin	96,9	3,0	0,1	0,0	100,0
	Féminin	76,3	22,4	1,2	0,1	100,0
	Total	86,1	13,2	0,6	0,1	100,0
25-29	Masculin	81,8	17,7	0,4	0,1	100,0
	Féminin	53,9	43,2	2,6	0,4	100,0
	Total	67,3	31,0	1,5	0,2	100,0
30-34	Masculin	56,1	42,8	1,0	0,1	100,0
	Féminin	38,8	56,1	4,2	0,9	100,0
	Total	47,2	49,7	2,7	0,5	100,0
35-39	Masculin	33,8	64,2	1,8	0,2	100,0
	Féminin	27,0	65,4	5,7	1,9	100,0
	Total	30,2	64,8	3,9	1,1	100,0
40-44	Masculin	19,9	77,7	2,1	0,3	100,0
	Féminin	18,6	70,6	7,1	3,7	100,0
	Total	19,2	73,9	4,7	2,1	100,0
45-49	Masculin	11,2	85,8	2,6	0,4	100,0
	Féminin	12,2	72,7	7,5	7,6	100,0
	Total	11,7	79,0	5,2	4,2	100,0

Les proportions des célibataires diminuent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Parallèlement, les proportions des mariés des deux sexes enregistrent une hausse continue jusqu'à 50 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à régresser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves du fait qu'elles trouvent plus de difficultés à se remarier à cet âge.

Par ailleurs, l'entrée de plus en plus tardive en première union s'est encore renforcée au cours de la dernière décennie comme on peut le voir à travers l'évolution des proportions des célibataires aux jeunes âges présentées dans le tableau suivant:

Le tableau 7 montre que les proportions des célibataires aux tranches d'âge 15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans ont augmenté systématiquement au cours de la dernière décennie.

Figure 2 : Population de la préfecture selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial en 2004

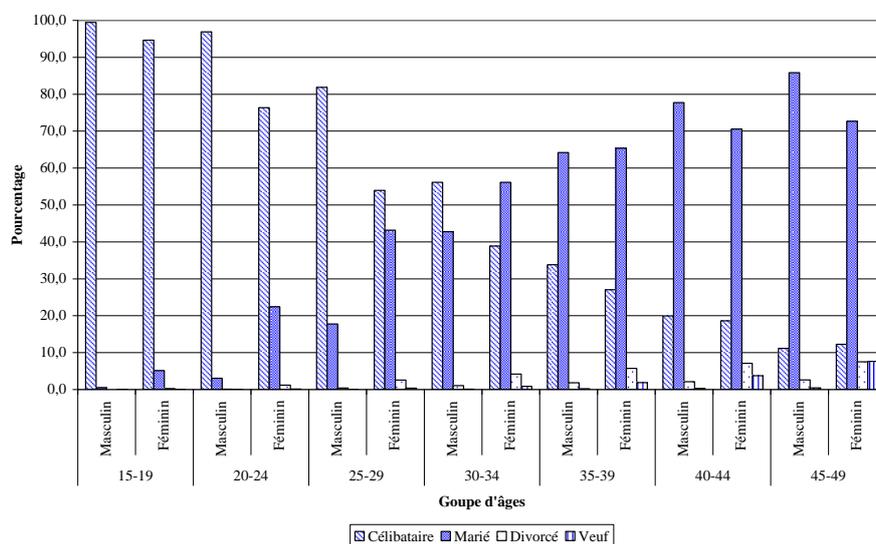
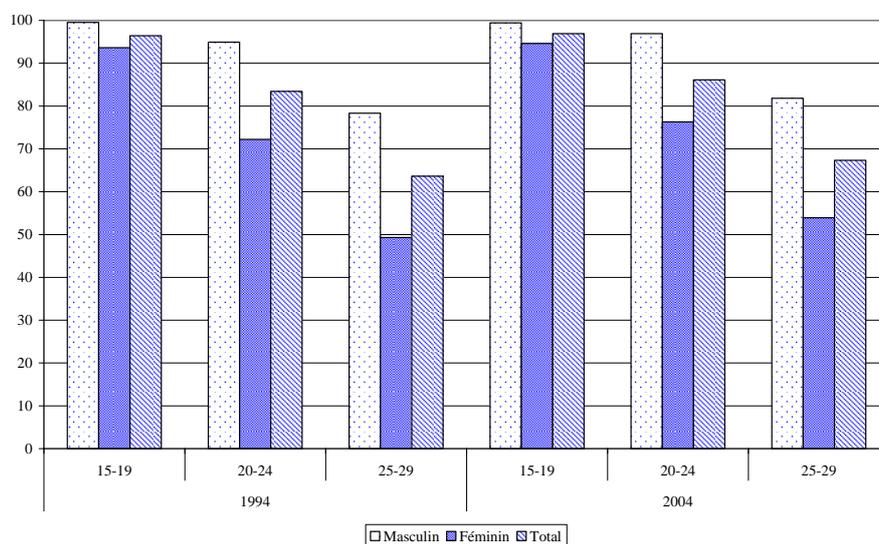


Tableau 7 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe en 1994 et 2004

Sexe	1994			2004		
	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29
Masculin	99,5	94,9	78,3	99,4	96,9	81,8
Féminin	93,6	72,2	49,3	94,6	76,3	53,9
Total	96,4	83,4	63,6	96,9	86,1	67,3

Figure 3 : Pourcentage des célibataires à 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans par sexe en 1994 et 2004



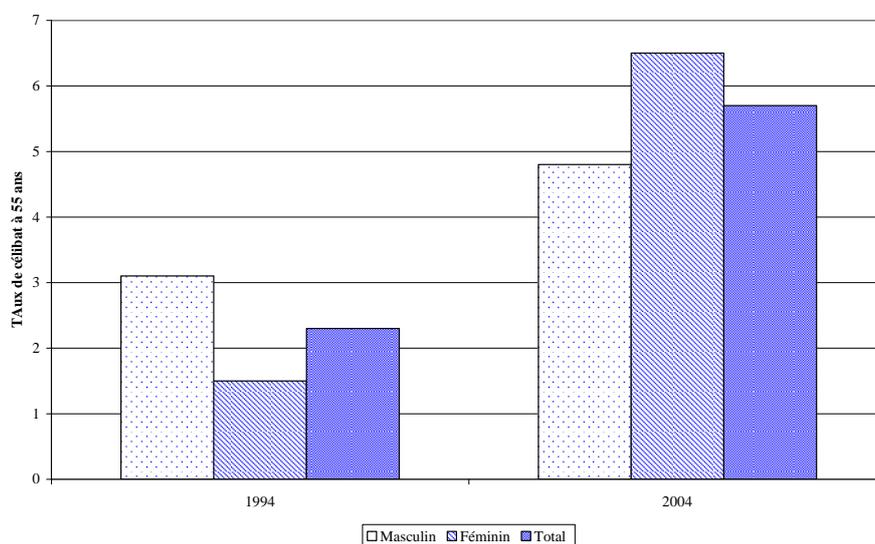
Par ailleurs, l'examen des proportions des célibataires à un âge avancé (55 ans), nous permet de voir comment a évolué l'intensité de la nuptialité à travers le temps.

En effet, le tableau 8 indique le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans. Il s'agit ici approximativement du célibat définitif. L'intensité de ce phénomène a connu une légère augmentation entre les 2 recensements. Au niveau préfectoral, il est de 5,7% en 2004 contre 2,3% en 1994. Ce sont aussi bien les hommes que les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec respectivement 4,8% en 2004 contre 3,1% en 1994, et 6,5% en 2004 contre seulement 1,5% en 1994. Ceci étant, il s'agit là de générations nées vers 1950 et qui n'ont pas été touchées par les transformations en cours dans les attitudes des jeunes générations vis-à-vis de la nuptialité. L'intensité du célibat définitif ira certainement en augmentation à l'avenir.

Tableau 8 : Taux de célibat à 55 ans par sexe en 1994 et 2004

Sexe	1994	2004
Masculin	3,1	4,8
Féminin	1,5	6,5
Total	2,3	5,7

Figure 4 : Taux de célibat à 55 ans par sexe en 1994 et 2004



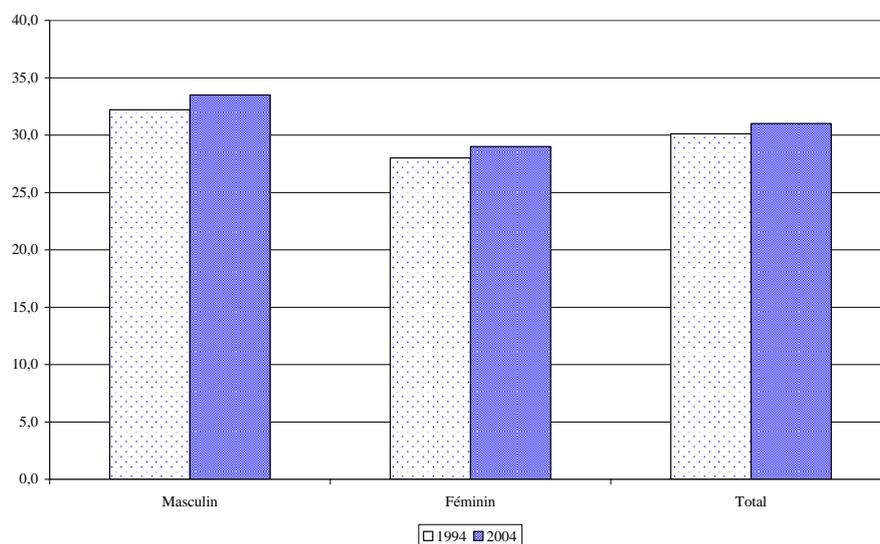
Enfin, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation sensible au cours des 10 dernières années comme le montre le tableau 9 qui donne les niveaux de cet indice par sexe.

Tableau 9 : Age moyen au premier mariage par sexe en 1994-2004

Sexe	1994	2004
Masculin	32,2	33,5
Féminin	28,0	29,0
Total	30,1	31,0

Au niveau préfectoral, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation d'environ un an depuis 1994. De 30,1 ans en 1994 pour les 2 sexes réunis, l'âge au premier mariage s'est élevé à 31,0 ans en 2004 avec une augmentation par sexe, passant de 32,2 ans à 33,5 ans pour les hommes et de 28,0 ans à 29,0 ans pour les femmes.

Figure 5 : Age moyen au premier mariage en 1994 et 2004 selon le sexe



5. Les niveaux de fécondité

L'indice synthétique de fécondité représente les niveaux de fécondité actuels et donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme ayant subi les niveaux de fécondité de l'année indiquée. Cet indice permet d'étudier la variation des niveaux de la fécondité au cours du temps.

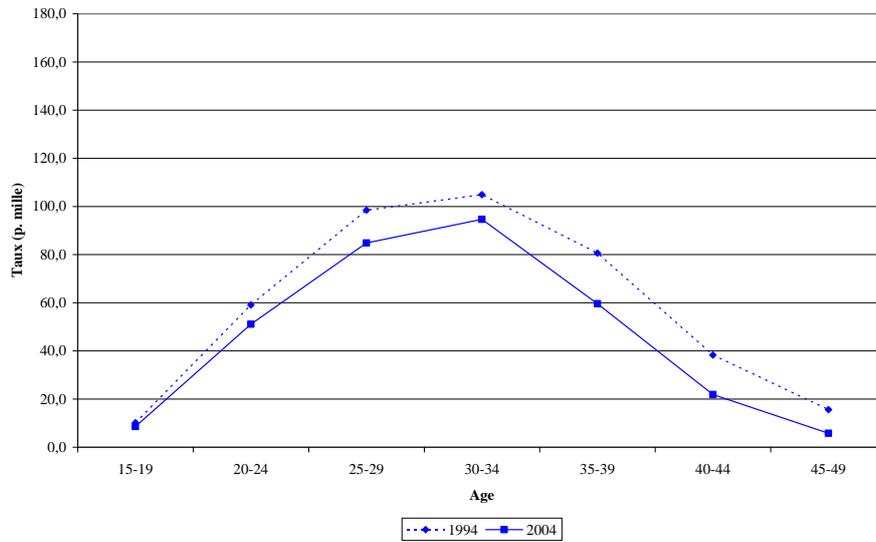
Le tableau 10, donnant l'évolution des taux de fécondité par âge et des indices synthétiques de fécondité entre 1994 et 2004, montre qu'entre 1994 et 2004, cet indice a connu une baisse de 2,0 à 1,6 enfants par femme. L'intensité de la baisse est de 20%.

Tableau 10: Taux (‰) et indices synthétiques de fécondité (ISF) en 1994 et 2004

G. âges	1994	2004
15-19	10,1	8,6
20-24	59,1	51,1
25-29	98,4	84,8
30-34	104,9	94,6
35-39	80,6	59,6
40-44	38,3	21,9
45-49	15,6	5,8
ISF	2,0	1,6

L'analyse des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes, mais à un rythme plus accéléré après 30 ans (Figure 6).

Figure 6 : Taux de fécondité générale en 1994 et 2004



Chapitre II : **L'alphabétisation et la scolarisation**

1. L'aptitude à lire et à écrire

L'aptitude de la population à la lecture et à l'écriture, se fait d'habitude moyennant le taux d'analphabétisme, ou son complément le taux d'alphabétisation, et ne se réfère qu'à la population âgée de 10 ans et plus².

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

En 2004, le taux d'analphabétisme s'élève à 20,7% (32,2% dans la région). Cela concerne près de 109 363 personnes sur un total de 527 266 personnes âgées d'au moins dix ans. Ce niveau est relativement bas, et enregistre une baisse continue et régulière de la fréquence des personnes analphabètes. Cette baisse concerne aussi bien les hommes que les femmes.

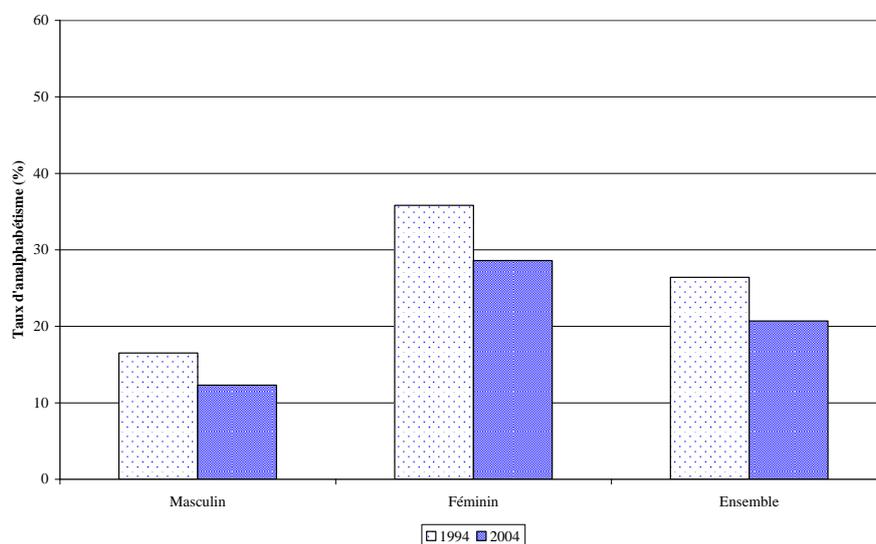
Parmi les femmes, on trouve moins de 3 femmes analphabètes sur dix (28,6%) en 2004. Elles restent ainsi dans une situation moins favorable par rapport aux hommes, dont le taux est à peine supérieur à un homme analphabète sur dix (12,3%).

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe en 1994 et 2004

Sexe	1994	2004
Masculin	16,5	12,3
Féminin	35,8	28,6
Ensemble	26,4	20,7

² Est considérée comme alphabétisée, toute personne "capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne". Par conséquent, une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom ou qu'une expression rituelle apprise par coeur est considérée comme analphabète. Cette catégorie englobe aussi toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire.

Figure 7 : Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 1994 et 2004



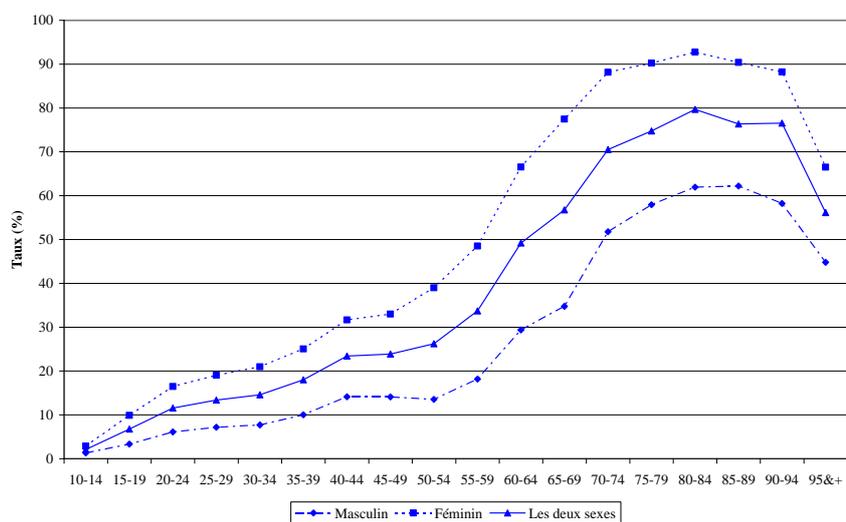
Le taux d'analphabétisme augmente, plus ou moins, régulièrement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les générations âgées de 80 à 84 ans en 2004 (Tableau 12, Figure 8). Ceci étant, on compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les jeunes générations âgées de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans révolus en 2004; soit 2,1% et 9,3% respectivement. Là aussi, comme le montre la figure 8, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, soit respectivement 2,9% et 13,3% contre 1,3% et 4,8%. Ainsi, même aux jeunes âges, d'importantes différences sont relevées entre les deux sexes. En effet, le taux d'analphabétisme chez les moins de 25 ans chez les filles est presque trois fois plus fort que chez les garçons, soit 3,6% contre 10,2%.

Toutefois, une amélioration est enregistrée aussi bien chez les deux sexes que l'ensemble des groupes d'âges. Cette évolution positive a profité plus particulièrement aux personnes des classes d'âges de 50 ans et plus. Les personnes âgées de 15-24 ans ont été les moins touchées par une amélioration de leur situation d'analphabétisme; soit une perte respective de 4 points par rapport au recensement de 1994.

Tableau 12 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le sexe et l'âge en 2004

Groupe d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
10-14	1,3	2,9	2,1
15-19	3,3	9,9	6,7
20-24	6,1	16,5	11,5
25-29	7,2	19,0	13,4
30-34	7,7	21,0	14,6
35-39	10,0	25,0	18,0
40-44	14,1	31,7	23,4
45-49	14,1	33,0	23,9
50-54	13,5	39,0	26,2
55-59	18,2	48,5	33,7
60-64	29,4	66,5	49,2
65-69	34,7	77,4	56,8
70-74	51,8	88,1	70,5
75-79	57,9	90,2	74,7
80-84	61,9	92,7	79,7
85-89	62,2	90,4	76,3
90-94	58,2	88,2	76,5
95&+	44,8	66,5	56,1
Total	12,3	28,6	20,7

Figure 8 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge en 2004.



**Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme
(en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe de
1994 à 2004**

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		Baisse du taux d'analphabétisme		
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	Masc.	Fém.	Ens.
10-14	4,3	1,3	12,7	2,9	8,6	2,1	-3,0	-9,8	-6,5
15-24	7,2	4,8	19,3	13,3	13,5	9,3	-2,4	-6,0	-4,2
25-34	12,8	7,4	29,2	20,0	21,1	14,0	-5,4	-9,2	-7,1
35-49	15,8	12,6	39,5	29,6	27,7	21,6	-3,2	-9,9	-6,1
50 et +	46,6	28,4	83,3	61,3	65,5	45,4	-18,2	-22,0	-20,1
Total	16,5	12,3	35,8	28,6	26,4	20,7	-4,2	-7,2	-5,7

1.3. La connaissance des langues

Le tableau 14 montre que le phénomène du bilinguisme (Arabe et Français), parmi la population alphabétisée, est une réalité incontestable dans la préfecture de Rabat.

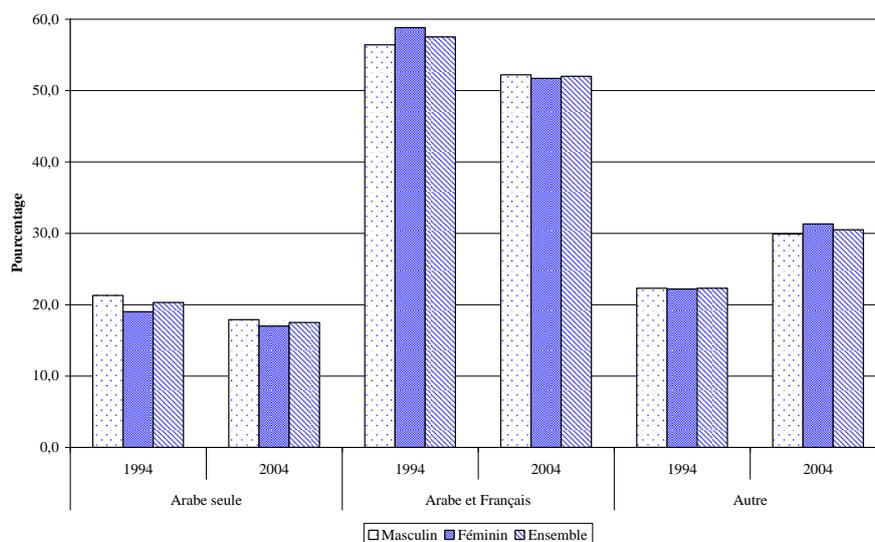
Parmi les personnes alphabétisées, presque la moitié (52,0%) lit et écrit l'Arabe et le Français, et seulement 17,5% connaît l'Arabe uniquement. Par rapport à 1994, ces deux taux ont baissés en faveur des personnes qui connaissent d'autres langues et essentiellement celles qui connaissent d'autres langues en plus de l'Arabe et du Français.

En effet, le pourcentage de ceux qui connaissent des langues en plus de l'arabe et du français est de 29,0% des personnes alphabétisées.

Tableau 14 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004

Sexe	Langues lues et écrites			Total
	Arabe seule	Arabe et Français	Autres ³	
1994				
Masculin	21,3	56,4	22,3	100
Féminin	19,0	58,8	22,2	100
Ensemble	20,3	57,5	22,3	100
2004				
Masculin	17,9	52,2	29,9	100
Féminin	17,0	51,7	31,3	100
Ensemble	17,5	52,0	30,5	100

Figure 9 : Répartition de la population alphabétisée (en %) selon la connaissance des langues par sexe, 1994 et 2004



³ Autres: (Arabe + Français + d'autres langues) ou (Arabe + d'autres langues sans le Français) ou (D'autres langues)

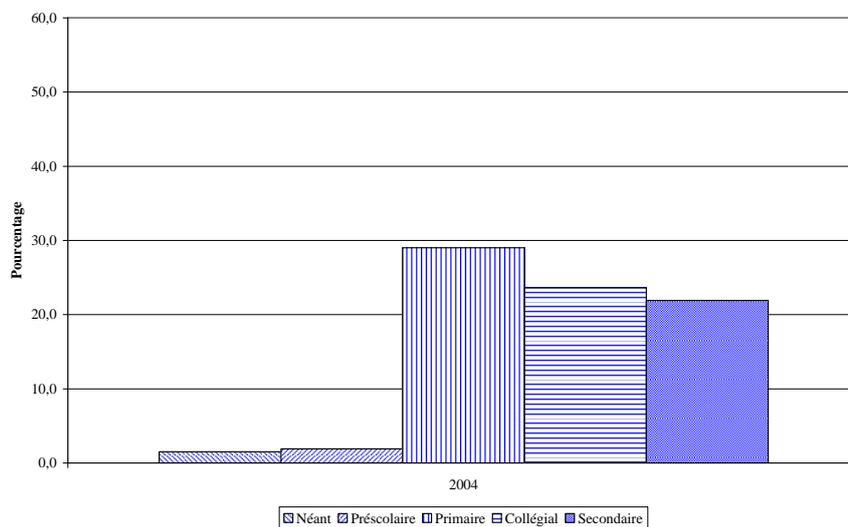
La répartition des personnes alphabétisées selon le niveau d'étude atteint montre une prédominance des personnes du niveau de l'enseignement primaire (29,0%), suivies des personnes du niveau collégial (23,6%). Viennent ensuite celles de niveau secondaire (21,9) et enfin celles poursuivant des études supérieures (22,1%).

Toutefois, la part des personnes sachant lire et écrire se déclarant sans niveau scolaire est de 1,5%. Ce pourcentage représente 6 268 personnes.

Tableau 15 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004

Niveau d'étude	%
Néant	1,5
Préscolaire	1,9
Primaire	29,0
Collégial	23,6
Secondaire	21,9
Supérieur	22,1
Total	100,0

Figure 10 : Répartition (en %) de la population alphabétisée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004



2. La population scolarisée

La population scolarisée, à savoir celle fréquentant un établissement d'enseignement ou de formation, est évaluée en 2004 à 150 548 personnes répartie en 50,1% d'hommes et 49,9 % de femmes.

La répartition de la population scolarisée selon le niveau d'étude montre (Tableau 16) que plus de quatre personnes sur dix suivent un enseignement primaire, moins d'une personne sur quatre suit un enseignement collégial et presque une personne sur dix-huit, un enseignement préscolaire, une personne sur six, un enseignement secondaire, et une personne sur neuf, un enseignement supérieur.

Tableau 16 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe en 2004

Niveau d'étude	Masculin		Féminin		Ensemble	
	%	%	%	%	%	%
	Ligne	colonne	Ligne	colonne	Ligne	Colonne
Préscolaire	51,2	5,9	48,8	5,7	100	5,8
Primaire	50,9	43,8	49,1	42,4	100	43,1
Collégial	50,4	23,4	49,6	23,0	100	23,2
Secondaire	49,6	16,5	50,4	16,9	100	16,7
Supérieur	46,3	10,4	53,7	12,0	100	11,2
Total	50,1	100,0	49,9	100,0	100	100,0

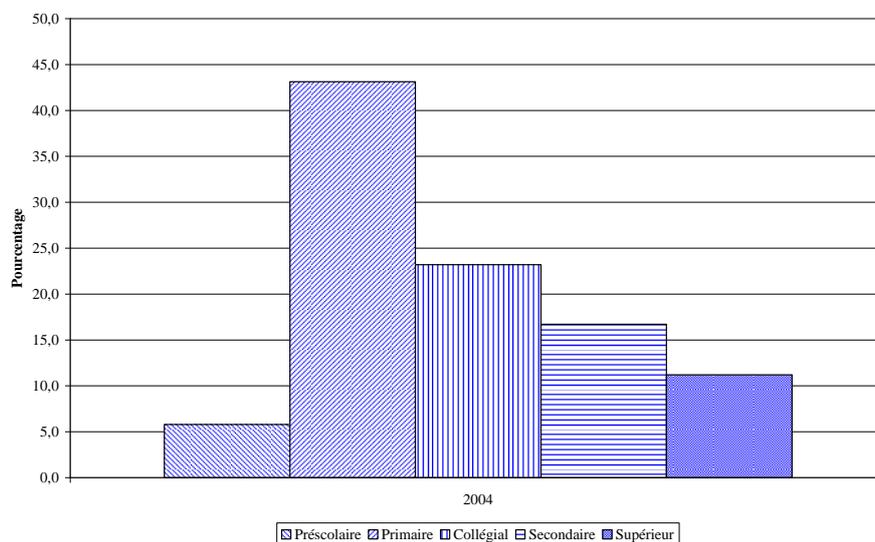
On notera que cette structure est pratiquement la même chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les personnes de sexe masculin demeurent sur-représentées relativement aux niveaux du préscolaire, du primaire et du collège sans qu'il ait une grande différence entre les deux sexes, soit moins d'un point de différence. Par contre le sexe féminin dépasse en terme relatif le sexe masculin aux niveaux du secondaire et du supérieur.

La répartition des personnes scolarisées selon le niveau d'étude montre une prédominance des personnes suivant un enseignement primaire ou collégial (ex-fondamental) (66,3%), suivies des personnes du niveau secondaire (16,7%). Viennent ensuite celles de niveau supérieur (11,2%) et enfin celles poursuivant des études préscolaire (5,8%).

Tableau 17 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude en 2004

Niveau d'étude	Ensemble
Préscolaire	5,8
Primaire	43,1
Collégial	23,2
Secondaire	16,7
Supérieur	11,2
Total	100,0

Figure 11 : Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude en 2004



Mais la situation de la scolarisation ne peut être évaluée à sa juste valeur qu'en se référant à des indicateurs plus pertinents tels que le taux de scolarisation de la population dont le calcul pour le groupe d'âges 8-13 ans et l'évolution selon le sexe et la résidence entre 1994 et 2004 sont donnés au tableau 18.

Tableau 18 : Taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans selon le sexe en 2004

Sexe	Ensemble
Masculin	93,4
Féminin	93,2
Ensemble	93,3

Il ressort du tableau 18 que plus de neuf enfants sur dix âgés entre 7 et 12 ans au moment du Recensement (Septembre 2004), soit 6-11 au début de l'année scolaire 2003-2004, étaient inscrits à l'école (93,3%). Malgré le niveau élevé de ce taux il demeure en deçà des aspirations d'une couverture complète.

Ce taux concerne aussi bien les filles que les garçons avec un taux de scolarisation de presque 93% pour chacun des deux sexes, avec un léger avantage de l'ordre de 2 pour mille en faveur du sexe masculin.

3. La population non scolarisée

Une autre manière d'appréhender le niveau culturel de la population est d'examiner les caractéristiques des personnes non scolarisées. Il s'agit des personnes qui, au moment du recensement de 2004, ne fréquentaient aucun établissement d'enseignement ou de formation.

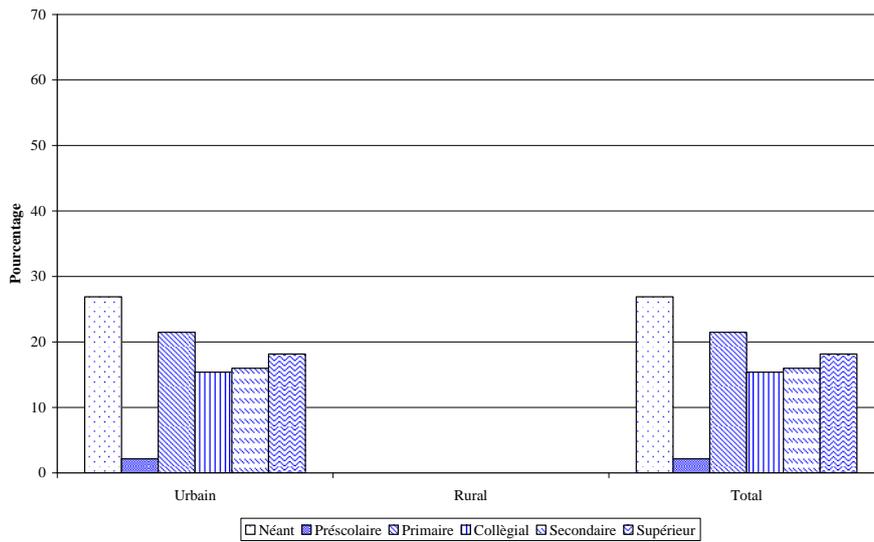
En 2004, cette population s'élève à 416 114 personnes, soit près de 66,3% de l'ensemble de la population de la préfecture de Rabat. Cette population non scolarisée est composée de 47,5% de personnes de sexe masculin et 52,5% de personne de sexe féminin. Parmi les femmes non scolarisées, 36,9% n'ont aucun niveau de formation contre 15,8% parmi les hommes.

La répartition de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre qu'un peu plus de 4 personnes sur dix n'ont aucun niveau de formation (26,9%), mais plus de sept personnes sur dix ont un niveau au moins égal au primaire, soit 71,0%.

Tableau 19 : Population non scolarisée, âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude en 2004

Niveau scolaire	Total
Néant	26,9
Préscolaire	2,2
Primaire	21,5
Collégial	15,4
Secondaire	16,0
Supérieur	18,1
Total	100,0

Figure 12 : Population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude en 2004



Chapitre III : **L'activité économique**

1. Participation à l'activité économique

Le présent chapitre abordera les caractéristiques socio-économiques de la population en procédant d'abord à des comparaisons des niveaux d'activité dans le temps et entre les sexes. Ensuite on s'intéressera aux structures professionnelles et économiques de la population active⁴.

1.1. Type et niveau d'activité

Sur un total de près de 620 996 personnes recensées⁵, 43,1% des personnes sont actives (267 434) et 56,9% de personnes sont inactives (353 562). Cette population active s'est accrue durant les dix dernières années de 5 905 personnes. Elle était de 261 529 actifs en 1994, enregistrant ainsi un taux d'accroissement relatif de 2,3%.

La population active est à prédominance masculine puisque sur trois personnes actives, on compte plus d'une femme. En revanche, il y a une forte présence féminine parmi les personnes inactives; soit plus de six femmes sur dix personnes inactives.

Tableau 20 : Population selon le sexe et le type d'activité en 1994 et 2004

Type d'activité	1994			2004		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Ensemble des actifs	169241	92157	261529	169168	98266	267434
Ensemble des inactifs	131899	219183	350951	131356	222206	353562
Total	301140	311340	612480	300524	320472	620996

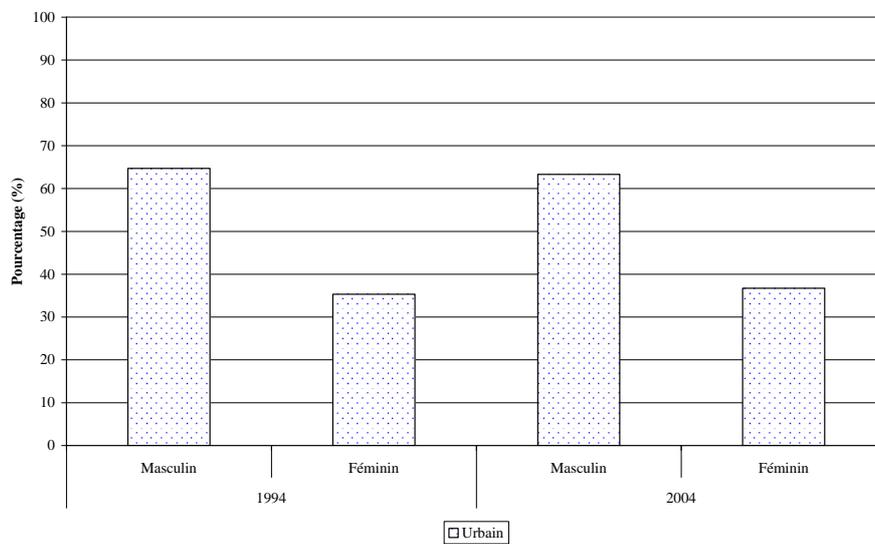
⁴ La population active est constituée de la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement. Et de la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi. Par contre, la population inactif comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes, etc.

⁵ Population comptée à part non comprise.

Tableau 21 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe en 1994 et 2004

Année	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	64,7	35,3	100,0	63,3	36,7	100,0

Figure 13 : Répartition (en %) de la population active selon le sexe en 1994 et 2004



1.2. Taux d'activité

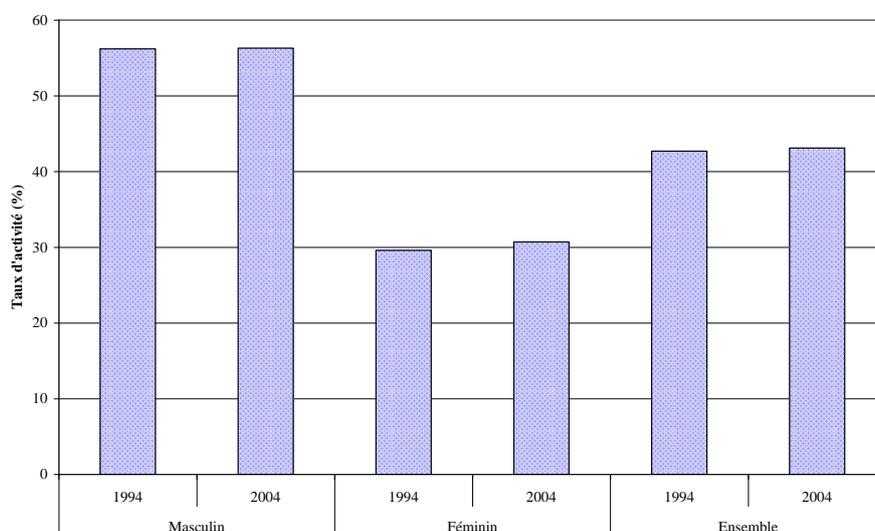
En 2004, plus de quatre personnes sur dix sont actives⁶ (43,1%). Ce rapport dépasse la moitié pour les hommes (56,3%) et reste relativement faible pour les femmes (30,7%). La primauté de l'emploi masculin est presque partout établie. En effet, plus d'un homme sur deux est actif, alors que pour les femmes, ce rapport est de presque trois femmes sur dix.

⁶ Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population totale.

Tableau 22 : Taux d'activité selon le sexe en 1994 et 2004

Sexe	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Ensemble	56,2	56,3	29,6	30,7	42,7	43,1

Figure 14 : Taux d'activité selon le sexe en 1994 et 2004



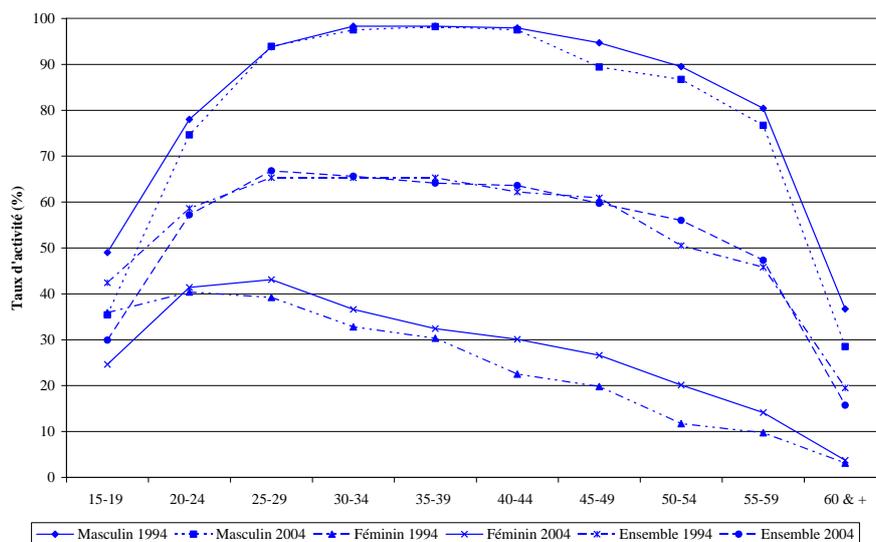
En 2004, le taux d'activité a enregistré une légère augmentation par rapport à 1994, soit moins d'un demi-point en plus. Cette augmentation a concerné les hommes, les femmes. Toutefois, la plus forte augmentation de cet indicateur a été enregistrée chez les femmes.

Le taux d'activité selon l'âge part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante après 20 ans pour se stabiliser aux âges de forte activité (30-45 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

Tableau 23 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1994 et 2004

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
15-19	35,8	24,4	28,9	21,4	32,1	22,8
20-24	69,4	62,6	44,3	41,4	56,6	51,4
25-29	90,9	90,9	54,0	55,9	72,2	72,7
30-34	97,0	96,5	56,1	54,8	75,9	74,9
35-39	97,5	97,7	51,2	52,2	73,6	73,6
40-44	98,0	97,3	44,9	49,6	72,1	72,1
45-49	96,0	95,3	35,6	46,6	66,3	70,1
50-54	91,8	92,9	21,7	37,4	53,9	65,3
55-59	80,8	81,8	14,1	25,6	48,1	53,0
60 & +	33,7	24,5	4,5	4,7	18,7	14,0

Figure 15 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 1994 et 2004



Ce schéma global d'évolution est fortement influencé par le calendrier et le niveau de l'activité féminine qui amorce une baisse du taux d'activité féminine dès 30 ans. Chez les hommes, à moins de 20 ans près d'une personne sur quatre est active (24,4%). Ce niveau dépasse 9 personnes sur 10 entre 25 et 55 ans et baisse à une personne sur quatre après 60 ans.

Comparés à 1994, les taux d'activité en 2004 sont légèrement moins élevés aux jeunes âges (moins de 25 ans), légèrement plus élevés à partir de 25 ans et jusqu'à 60 ans et un peu plus faibles au-delà de cet âge. Chez les hommes le revirement se situe à 40 ans. Par contre chez les femmes, les taux d'activités de 2004 sont presque partout supérieurs à ceux de 1994 si on fait abstraction du taux d'activité à moins de 25 ans.

2. Structure professionnelle de la population active

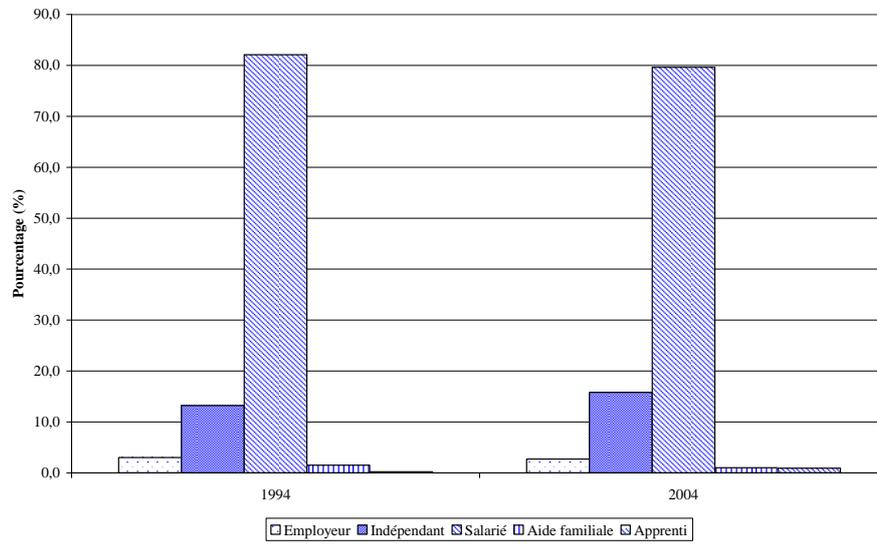
Le tableau 24 donnant la répartition des actifs selon la situation dans la profession, montre que le salariat prédomine au niveau de la préfecture puisqu'il concerne presque huit actifs sur dix (79,6%).

Les indépendants constituent au niveau préfectoral presque 16% de la population active (15,8%). Par ailleurs, le statut d'aide familiale est très faible avec 0,9% d'actifs.

Tableau 24 : Population active selon la situation dans la profession (%) en 1994 et 2004

Situation dans la profession	1994	2004
Employeur	3,0	2,7
Indépendant	13,2	15,8
Salarié	82,1	79,6
Aide familiale	1,5	1,0
Apprenti	0,2	0,9
Total	100,0	100,0

Figure 16 : Population active selon la situation dans la profession (%) en 1994 et 2004



Chapitre IV.
Ménages, et caractéristiques des
chefs de ménages

1. Les ménages

1.1. Effectif des ménages

En 2004, le nombre de ménages recensés s'élève à 144 755. Comparé à l'effectif obtenu dix ans plus tôt au recensement de 1994, qui était de 127 091, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelques 1 766 ménages. Cette augmentation est due essentiellement à la croissance démographique que connaît la préfecture de Rabat, dont la migration.

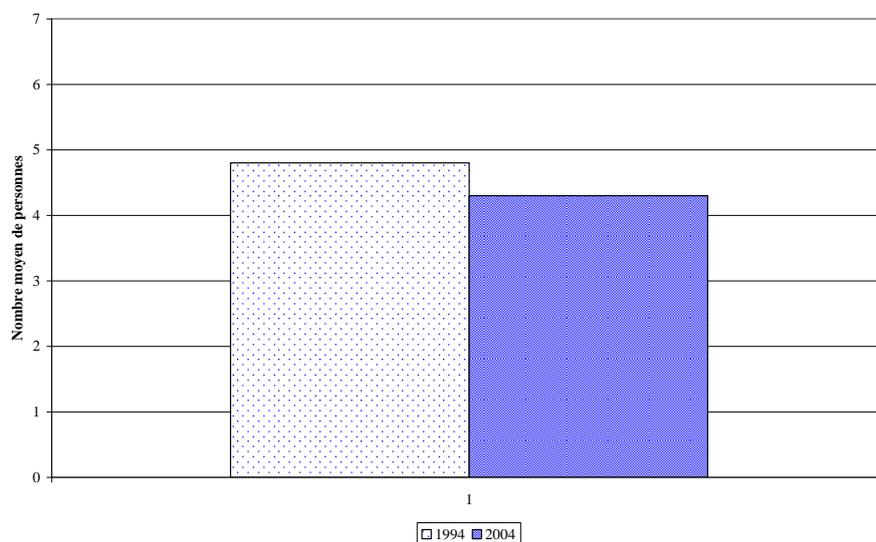
1.2. Taille des ménages

Le ménage de la préfecture est composé en moyenne de 4,3 personnes. Depuis 1994, la taille des ménages de la préfecture a un peu baissé passant de 4,8 à 4,3 personnes.

Tableau 25 : Taille moyenne des ménages en 1994 et 2004

Année	1994	2004
Ensemble	4,8	4,3

Figure 17 : Taille moyenne des ménages en 1994 et 2004.

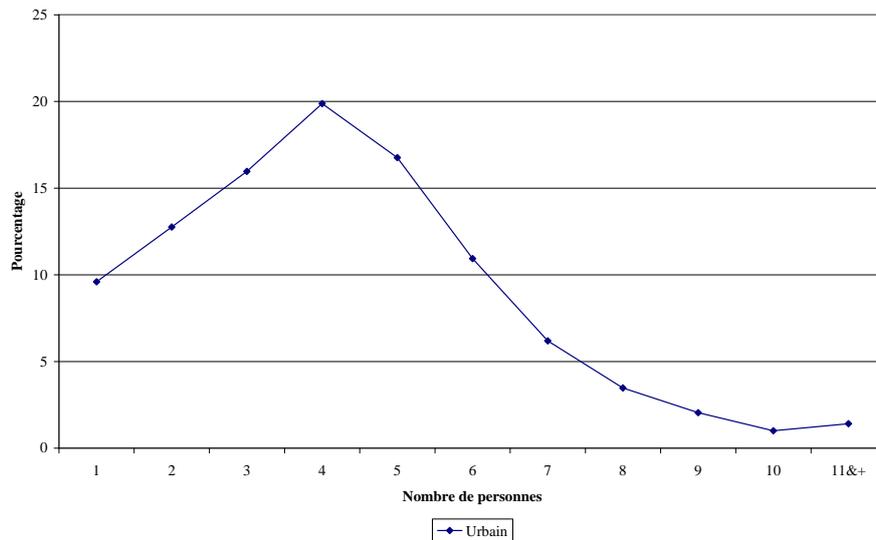


La répartition des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage au niveau préfectoral montre un point modal au niveau des ménages de 4 personnes (Tableau 26). La courbe a l'allure d'une cloche plus ou moins aplatie avec cependant une reprise à 10 personnes et plus due essentiellement au regroupement des ménages de tailles supérieures ou égales à dix (Figure 18). Ainsi on compte presque six ménages sur dix de tailles supérieures à quatre et presque 4 ménages de tailles inférieures ou égales à quatre; soit respectivement 58,2% et 41,8%.

Tableau 26 : Ménages selon le nombre de personnes dans le ménage en 2004

Nombre de personnes	Ensemble
1 personne	9,6
2 personnes	12,8
3 personnes	16,0
4 personnes	19,9
5 personnes	16,8
6 personnes	10,9
7 personnes	6,2
8 personnes	3,5
9 personnes	2,0
10 personnes	1,0
11 personnes & +	1,4
Total	100

Figure 18 : Ménages (en%) selon le nombre de personnes dans le ménage en 2004



2. Caractéristiques des chefs de ménages

2.1. L'âge et le sexe

Au niveau préfectoral plus d'un ménage sur cinq (20,2%) est dirigé par une femme. En effet, la pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges (Figure 20).

Aussi, et malgré la longévité des femmes, leur part parmi les chefs de ménages aux âges élevés est moins accentuée que celle des hommes. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 49,3 ans contre 54,9 ans pour les premières (Tableau 27 et Figure 19).

Tableau 27 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe, 2004

Groupe d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	0,2	0,3	0,3
20-24	1,6	2,0	1,7
25-29	4,8	3,8	4,6
30-34	8,7	5,0	8,0
35-39	11,7	6,4	10,6
40-44	14,0	9,0	13,0
45-49	14,1	10,7	13,4
50-54	13,5	12,4	13,3
55-59	9,1	10,8	9,4
60-64	7,6	12,8	8,7
65-69	5,6	9,8	6,5
70-74	4,5	8,7	5,4
75-79	2,2	4,0	2,5
80-84	1,3	2,8	1,6
85-89	0,4	0,6	0,4
90-94	0,2	0,4	0,2
95&+	0,4	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 19 : Chefs de ménages selon le groupe d'âges et le sexe, 1994 et 2004

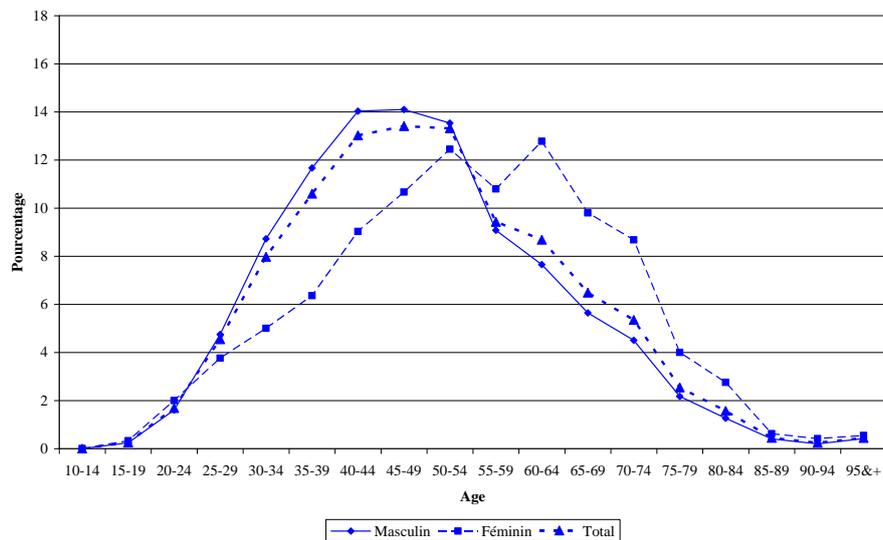
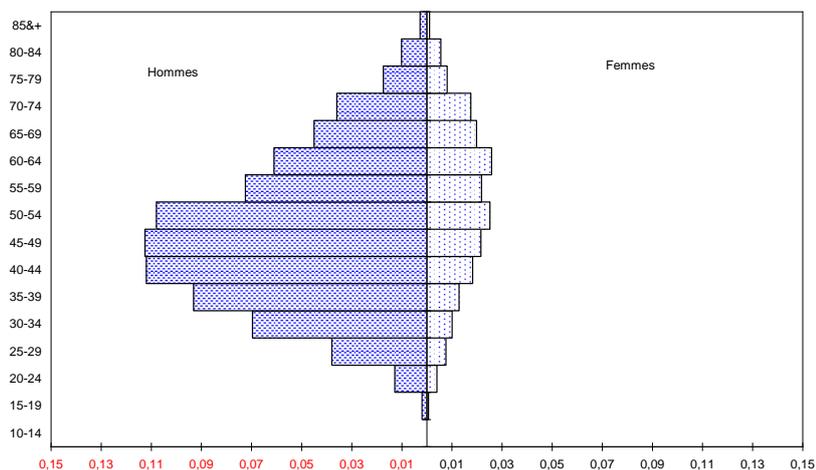


Figure 20 : Pyramide des âges des chefs de ménages urbains, 2004



2.2. L'alphabétisation des chefs de ménages

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménages s'élève à presque 27% (26,8%). Soit un niveau supérieur à celui de la population de la préfecture dans son ensemble (20,7%). Cette différence s'explique essentiellement par une structure par âges beaucoup plus vieille chez les chefs de ménages que chez la population totale de la préfecture, et ce du fait que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge, car ce sont les anciennes générations qui n'ont pas bénéficiés de la scolarisation et de l'alphabétisation.

Selon le sexe, on trouve que 54,6% de femmes chef de ménages analphabètes et 19,7% d'hommes, soit plus de la moitié des femmes chefs de ménages sont analphabètes.

Tableau 28 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe en 2004

Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	19,7	54,6	26,8

2.3. Niveau d'instruction des chefs de ménages

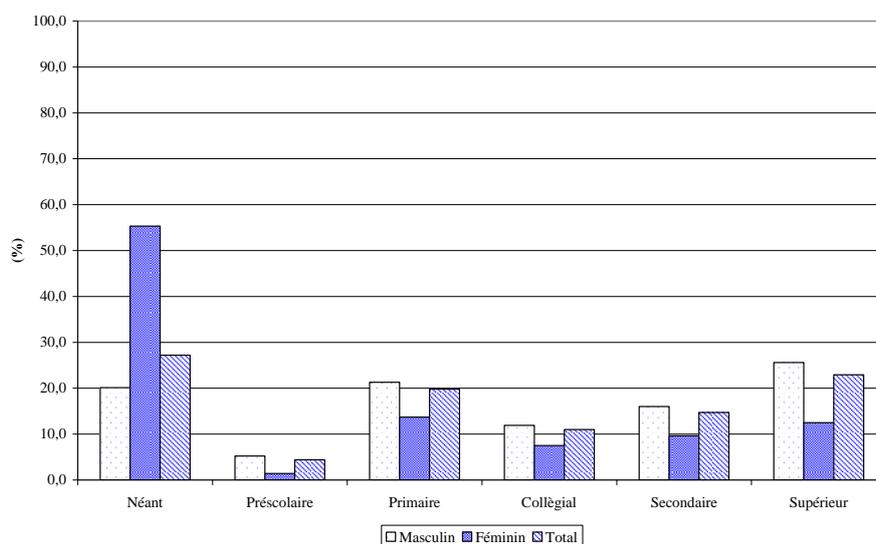
Au niveau préfectoral, près du tiers des chefs de ménages ont au moins un niveau de formation fondamentale (35,2%). Ce rapport s'élève à plus de deux chefs de ménages sur dix (22,6%) chez les femmes, et à plus d'un chef de ménage sur trois (38,4 %) chez les hommes.

Ce niveau d'instruction chez les femmes, relativement bas, s'explique en partie par la précarité de sa situation vis-à-vis de l'instruction. Ainsi, plus de la moitié (55,3%) des femmes chefs de ménages n'ont aucun niveau de formation.

Tableau 29 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe en 2004

Niveau scolaire	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Néant	20,1	55,3	27,2
Préscolaire	5,2	1,4	4,4
Primaire	21,3	13,7	19,8
Collégial	11,9	7,5	11,0
Secondaire	16,0	9,6	14,7
Supérieur	25,6	12,5	22,9
Total	100,0	100,0	100,0

Figure 21 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude et le sexe, 2004



**Chapitre V.
Habitat et conditions
d'habitation des ménages**

L'insuffisance de l'offre de logements ou de terrain à bâtir entraîne un déficit en logement qui n'est pas sans conséquences sur la qualité des conditions d'habitation et sur la disponibilité des éléments de confort dans ces logements. Ainsi, l'étude des conditions d'habitat des ménages et de leur évolution dans le temps est l'un des objectifs majeurs des recensements. Elle permettra de mieux apprécier le degré de satisfaction des besoins de la population dans ce domaine ainsi que les efforts à déployer.

1. Type de logement

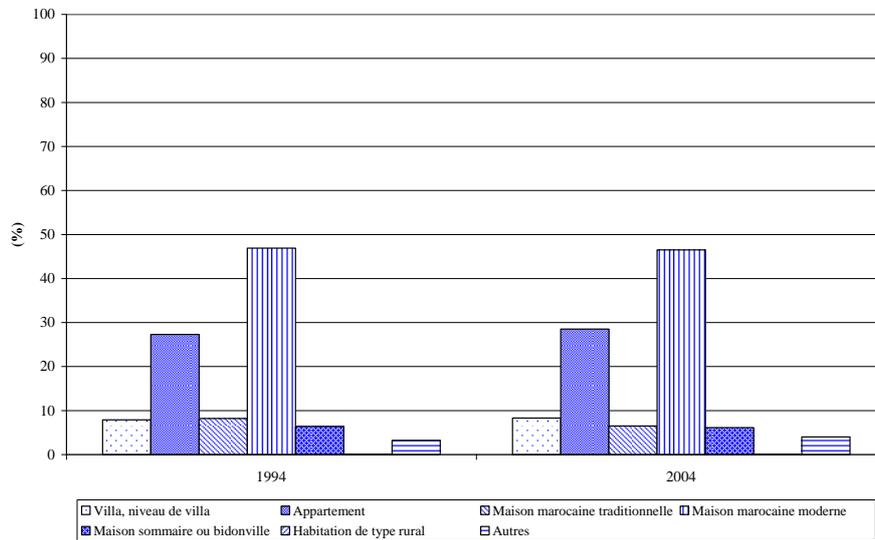
En effet, plus de 8 ménages sur dix habitent un logement de type appartement ou maison marocaine (moderne ou traditionnelle). La maison dite marocaine moderne se détache du lot avec plus de 4 ménages sur dix (46,5%). Toutefois, moins d'un ménage sur dix occupe un habitat sommaire (6,1%); représentant en terme absolu plus de 8 830 ménages.

Par rapport à 1994, on constate une augmentation de la part des appartements et un peu moins de celle des villas ou niveau de villa. On notera également la légère baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire.

Tableau 30 : Répartition (en %) des ménages selon le type de logement en 1994 et 2004

Type de logement	1994	2004
Villa, niveau de villa	7,9	8,3
Appartement	27,3	28,5
Maison marocaine traditionnelle	8,2	6,5
Maison marocaine moderne	46,9	46,5
Maison sommaire ou bidonville	6,4	6,1
Habitation de type rural	0,1	0,1
Autres	3,2	4,0
Total	100,0	100,0

Figure 22 : Répartition des ménages selon le type de logement en 1994 et 2004 (en %)



2. Occupation des logements

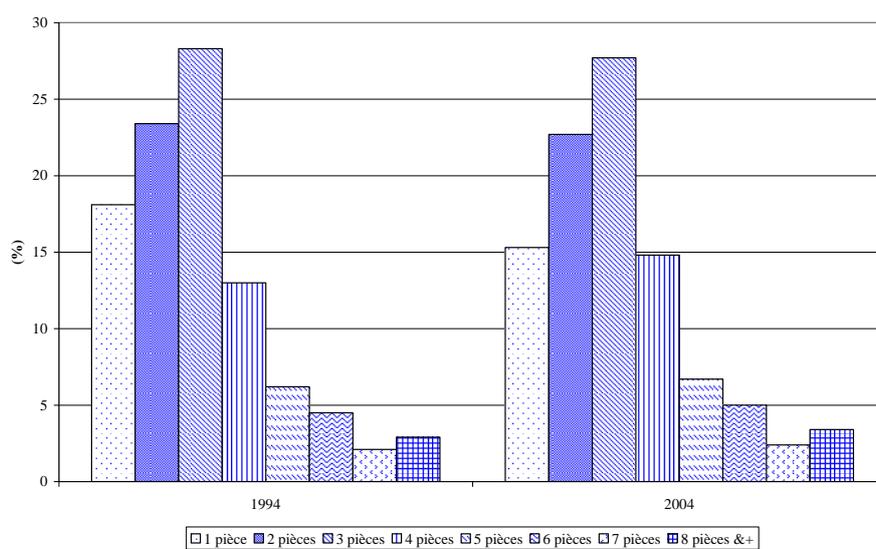
La pression exercée sur l'offre de logements peut être analysée à travers les variations dans le temps et dans l'espace du nombre moyen de pièces d'habitation qu'occupe un ménage et ce moyennant l'étude de la répartition des ménages en fonction du nombre de pièces d'habitation.

En 2004, près de 65,7% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994, cette proportion s'élevait à 69,8%; soit une baisse de près de quatre points. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant 4 pièces et plus a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces.

Tableau 31 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation en 1994 et 2004

Nombre de pièces	1994	2004
1 pièce	18,1	15,3
2 pièces	23,4	22,7
3 pièces	28,3	27,7
4 pièces	13,0	14,8
5 pièces	6,2	6,7
6 pièces	4,5	5,0
7 pièces	2,1	2,4
8 pièces &+	2,9	3,4
Non déclaré	1,5	2,0
Total	100,0	100,0

Figure 23 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation en 1994 et 2004



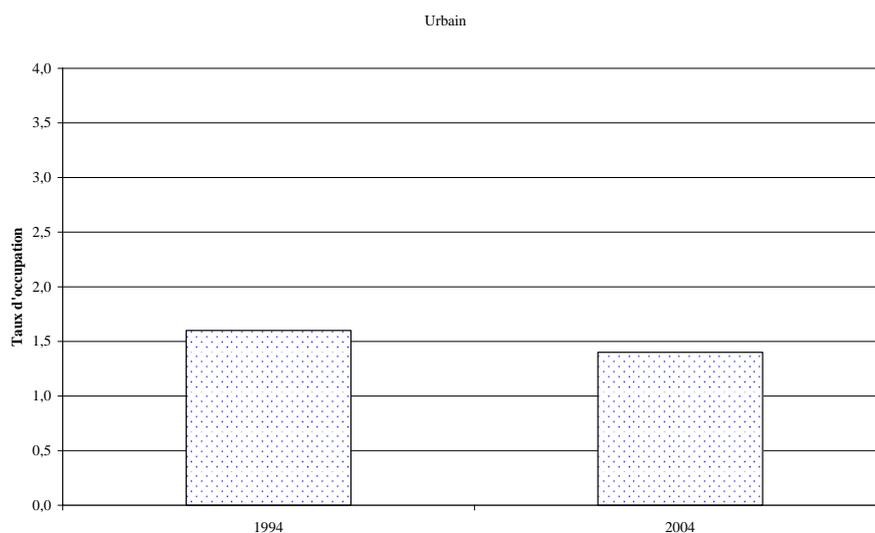
Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 3,2 pièces au niveau de la préfecture.

Or, la taille des ménages peut avoir une influence sur le degré de concentration des personnes par pièce d'habitation, mesuré par le taux d'occupation. Ainsi, en 2004 pour dix pièces d'habitation, on compte en moyenne 14 personnes pour l'ensemble de la préfecture de Rabat. La comparaison avec les taux d'occupation du recensement précédent permet de relever la baisse de la concentration des personnes par pièce.

Tableau 32 : Taux d'occupation, ou nombre moyen de personnes par pièce en 1994 et 2004

Année	Ensemble
1994	1,6
2004	1,4

Figure 24 : Taux d'occupation en 1994 et 2004



3. Statut d'occupation du logement

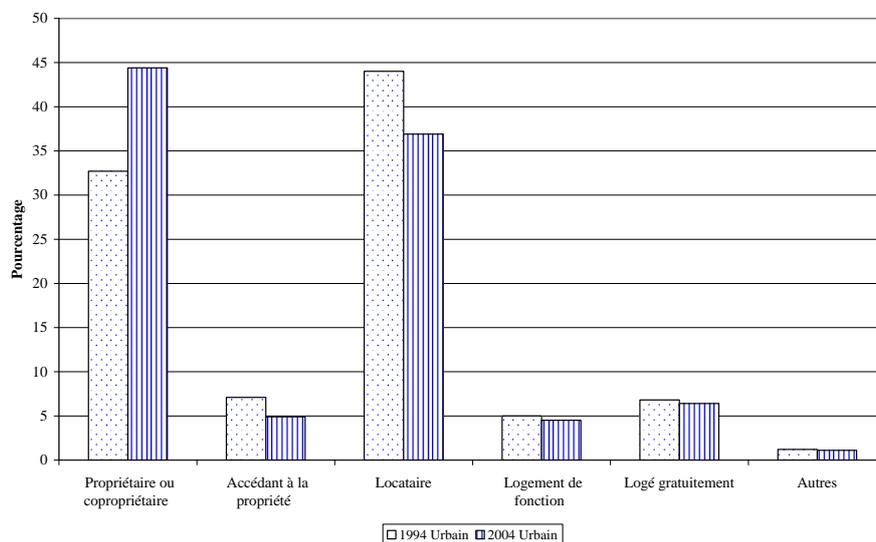
En 2004, le statut d'occupation du logement est dominé par celui du propriétaire ou d'accédant à la propriété (49,3%) et par le statut des ménages déclarant louer leur logement (36,9%). Le logement de fonction et le logement gratuit dépassent les dix% (10,9%) qui est une proportion relativement élevée.

Par rapport au recensement précédent, une baisse sensible de la part des ménages locataires a été enregistrée (44,0% et 36,9% respectivement en 1994 et 2004) en faveur des ménages propriétaires et des ménages accédant à la propriété (de 39,8% en 1994 à 49,3% en 2004). La baisse du phénomène de location et l'augmentation du statut de propriétaire traduisent les efforts déployés en matière de facilité de crédit à la construction et à l'acquisition de logement et de distribution de lots de terrains qui ont permis à un nombre important de ménages de disposer de leur propre logement.

Tableau 33 : Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation en 1994 et 2004

Statut d'occupation	1994	2004
Propriétaire ou copropriétaire	32,7	44,4
Accédant à la propriété	7,1	4,9
Locataire	44,0	36,9
Logement de fonction	5,0	4,5
Logé gratuitement	6,8	6,4
Autres	1,2	1,1
Non déclaré	3,1	1,7
Total	100,0	100,0

Figure 25 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation en 1994 et 2004.



4. *Éléments de confort dans le logement*

En 2004, plus de neuf ménages sur dix occupent un logement pourvu d'électricité (93,0%) ou relié à un réseau d'eau courante (91,8%). Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que plus de neuf ménages sur dix disposent d'une cuisine (91,0%) et plus de neuf ménages sur dix disposent d'un cabinet d'aisance (97,7%). Par contre, un peu plus de cinq ménages sur dix occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche (55,1%).

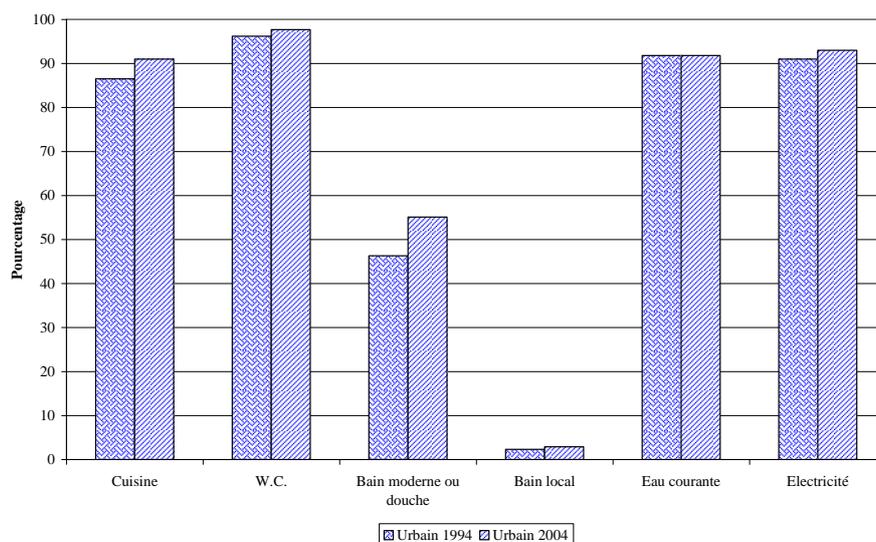
Par rapport à 1994, de légères améliorations du degré d'équipement des logements occupés par les ménages ont été enregistrés.

En effet, le taux d'accessibilité a connu un accroissement de 2 points à l'électricité, à la cuisine de plus de 4 points, de un point et demi en plus au cabinet d'aisance, et de presque 9 points en plus pour le bain moderne ou la douche.

Tableau 34 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement en 1994 et 2004

Éléments de confort	1994	2004
Cuisine	86,5	91,0
W.C.	96,2	97,7
Bain moderne ou douche	46,3	55,1
Bain local	2,3	2,9
Eau courante	91,8	91,8
Electricité	91,0	93,0

Figure 26 : Proportion de ménages disposant de certains éléments de confort en 1994 et 2004



Par ailleurs, les ménages dont le logement est dépourvu d'électricité ont été interrogés sur le mode d'éclairage utilisé (Tableau 35). Ainsi, en 2004, presque un ménage sur six ne disposant pas de l'électricité utilisent le gaz pour l'éclairage de leur logement (15,9%), 15% utilisent les bougies et 1% utilisent un éclairage à pétrole.

Par rapport à 1994, la part des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité et qui recourent à un éclairage à gaz a été multipliée par presque cinq passant de 3,1% à 15,9%, et une augmentation de 11 points de la part de ceux utilisant des bougies. La part des ménages utilisant le pétrole est restée constante (0,1%).

Tableau 35 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé en 2004

Mode d'éclairage	1994	2004
Pétrole	0,1	0,1
Gaz	3,1	15,9
Kandil, Bougie	4,1	15,0
Energie solaire		0,4
Groupe électrogène	-	1,7
Autres	1,1	42,2

Conclusion

Depuis le recensement de 1994, la population de la préfecture de Rabat s'est enrichie d'environ 4 500 personnes. Résultat d'un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0,1%. Cette population de la préfecture est citadine en totalité.

La pyramide des âges de la population de la préfecture de Rabat a subi des transformations appréciables. Son rétrécissement à la base depuis 1994 marque le recul de la fécondité. Mais sa structure demeure encore jeune, puisque près de trois personnes sur dix (31,8%) sont âgées de moins de vingt ans; les personnes du troisième âge (60 ans et plus) représentant 9,3% de la population.

Le régime nuptial demeure marqué par son caractère universel, puisqu'une faible proportion des personnes âgées de 45 à 49 ans révolus ne se sont jamais mariées (11,7%). Durant les dix dernières années, l'âge moyen au premier mariage a augmenté d'environ un an pour se situer en 2004 à 31,0 ans. Celui des femmes s'établit à 29,0 ans et celui des hommes s'élève à 33,5 ans contre 28,0 ans et 32,2 ans respectivement dix ans plus tôt.

L'indice synthétique de fécondité a décliné durant la même période de 2,0 à 1,6 enfants par femme.

Tout en confirmant la nette tendance à la hausse du niveau d'alphabétisation de la population de la préfecture de Rabat, le recensement de 2004 permet d'attirer l'attention sur la persistance de certaines zones d'ombre. D'une part, la préfecture abrite encore une population aux 1/5 analphabètes. D'autre part, la femme est dans une situation beaucoup plus défavorable que l'homme; moins de 3 femmes sur dix sont analphabètes contre seulement un peu plus de un homme sur dix.

Le recensement de 2004 a montré que 43,1% des personnes sont actives (267 434) et 56,9% de personnes sont inactives (353 562). Sachant que la population de la préfecture de Rabat est composée pratiquement d'autant d'hommes que de femmes, la contribution de la femme à l'activité économique reste timide mais importante par rapport à d'autres préfecture de la région.

Le calcul des taux féminin et masculin d'activité révèle en effet que plus d'un homme sur deux est actif (56,3%), alors que pour les femmes, ce rapport est de plus de trois femmes sur dix (30,7%).

Le salariat prédomine au niveau de la préfecture puisqu'il concerne presque huit actifs sur dix.

Le recensement de 2004 a ainsi dénombré près de 144 755 ménages contre 127 091 dix ans plus tôt. Mais si les ménages sont plus nombreux, leur taille moyenne a baissé (4,8 en 21994 contre 4,3 en 2004).

La structure des ménages selon le nombre de personnes dans le ménage montre au niveau préfectoral une concentration relativement importante au niveau des ménages de 4 personnes. On compte presque six ménages sur dix de tailles supérieures à quatre et presque 4 ménages de tailles inférieures ou égales à quatre; soit respectivement 58,2% et 41,8.

Par ailleurs, les ménages sont dans leur écrasante majorité dirigés par des hommes. La pyramide des âges des chefs de ménages de la préfecture reflète clairement la prépondérance des hommes à tous les âges. Et d'une manière générale, les femmes chefs de ménages sont généralement plus âgées que les hommes chefs de ménages. Ces derniers sont âgés en moyenne de 49,3 ans contre 54,9 ans pour les premières.

Ayant naturellement une structure par âge relativement plus vieille que l'ensemble de la population, la sous population des chefs de ménages affiche un taux d'analphabétisme supérieur à celui de l'ensemble de la préfecture de Rabat, soit 27% contre 20,7%. Les femmes chefs de ménages souffrent beaucoup plus de ce phénomène que leurs homologues masculins.

Une légère amélioration des conditions d'habitation des ménages est enregistrée. Il s'agit notamment, de la part des logements précaires qui a diminué, entre 1994 et 2004, de 6,4% à 6,1%. Par ailleurs, le nombre moyen de pièces d'habitation par ménage a atteint 3,2 pièces par ménage au niveau de la préfecture.

En 2004, près de 65,7% des ménages occupent un logement d'au plus 3 pièces (d'une, deux ou trois pièces). En 1994 cette proportion s'élevait à 69,8%; soit une baisse de près de quatre points. Ainsi, durant cette décennie, la part des ménages occupant 4 pièces et plus a connu une progression au détriment des ménages occupant une à trois pièces.

Le statut d'occupation des logements a également évolué vers plus de propriété et moins de location. Les efforts déployés à cet égard n'ont donc pas manqué de donner des fruits. En 2004, en effet, presque un ménage sur deux s'est déclaré propriétaire de son logement ou accédant à la propriété (49,3%). En plus, les ménages dans leur écrasante majorité disposent de l'électricité, de l'eau courante, d'une cuisine, d'un cabinet d'aisance et plus de la moitié, d'un bain moderne ou d'une douche.

**Deuxième partie :
Tableaux statistiques**

I. DEMOGRAPHIE

Tableau A.1 : Population de la préfecture de Rabat
selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	23353	22980	46333	3,8	3,7	7,5
5-9	23987	23410	47397	3,9	3,8	7,6
10-14	25262	25450	50712	4,1	4,1	8,2
15-19	25230	27585	52815	4,1	4,4	8,5
20-24	27510	30528	58038	4,4	4,9	9,3
25-29	27125	29486	56611	4,4	4,7	9,1
30-34	26337	28299	54636	4,2	4,6	8,8
35-39	23471	26485	49956	3,8	4,3	8,0
40-44	22600	25392	47992	3,6	4,1	7,7
45-49	19500	20992	40492	3,1	3,4	6,5
50-54	17115	16996	34111	2,8	2,7	5,5
55-59	11040	11627	22667	1,8	1,9	3,7
60-64	9227	10547	19774	1,5	1,7	3,2
65-69	6783	7215	13998	1,1	1,2	2,3
70-74	5549	5898	11447	0,9	0,9	1,8
75 ans et +	5695	6852	12547	0,9	1,1	2,0
Non déclaré	740	730	1470	0,1	0,1	0,2
Total	300524	320472	620996	48,4	51,6	100,0

Tableau A.2 : Population de la préfecture de Rabat âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	46,5	37,7	41,9
Mariés	51,4	47,7	49,5
Divorcés	1,2	4,3	2,8
Veufs	0,9	10,4	5,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.3 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le sexe

sexe	15-19	20-24	25-29
-Masculin	99,4	96,9	81,8
-Féminin	94,6	76,3	53,9
-Total	96,9	86,1	67,3

Tableau A.4: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe

Sexe	Total
Masculin	4,8
Féminin	6,5
Total	5,7

Tableau A.5 : Age moyen au premier mariage (APM) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe

Sexe	APM
Masculin	33,5
Féminin	29,0
Total	31,0

II. FECONDITE

Tableau A.6 : Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes de la préfecture de Rabat en âge de procréation

Groupes d'âges	Ensemble
15-19 ans	8,6
20-24 ans	51,1
25-29 ans	84,8
30-34 ans	94,6
35-39 ans	59,6
40-44 ans	21,9
45-49 ans	5,8
ISF	1,6

III. ANALPHABETISME ET SCOLARITE

Tableau A.7 : Population de la préfecture de Rabat âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	31046	12,3	78317	28,6	109363	20,7
Arabe seul	39696	15,7	33359	12,2	73055	13,9
Arabe, français	115963	45,8	101216	36,9	217179	41,2
Arabe, français et autres	63197	25,0	57784	21,1	120981	22,9
Arabe, autres sauf français	812	0,3	609	0,2	1421	0,3
Autres langues	2470	1,0	2797	1,0	5267	1,0
Total	253184	100,0	274082	100,0	527266	100,0

Tableau A.8 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe (%)

Sexe	Ensemble
Masculin	12,3
Féminin	28,6
Ensemble	20,7

Tableau A.9 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14ans	1,3	2,9	2,1
15-24ans	4,8	13,3	9,3
25-34ans	7,4	20,0	14,0
35-49ans	12,6	29,6	21,6
50ansetplus	28,4	61,3	45,4
Ensemble	12,3	28,6	20,7

Tableau A.10 : Population de la préfecture de Rabat âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Ensemble
Néant	21,2
Préscolaire	1,7
Primaire	23,4
Collégial	18,8
Secondaire	17,4
Supérieur	17,5
Total	100,0

Tableau A.11 : Population de la préfecture de Rabat selon la langue locale utilisée par sexe

Langues locales	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Arabe seule	251926	83,8	277469	86,6	529395	85,2
Amazigh	48598	16,2	43003	13,4	91601	14,8
Total	300524	100,0	320472	100,0	620996	100,0

IV. ACTIVITE

Tableau A.12 : Répartition de la population active selon le sexe

Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	63,3	36,7	100,0

Tableau A.13 : Taux d'activité de la population de la préfecture de Rabat selon le sexe (%)

Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	56,3	30,7	43,1

Tableau A.14 : Taux d'activité de la population de la préfecture de Rabat selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe (%)

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	24,4	21,4	22,8
20-24 ans	62,6	41,4	51,4
25-29 ans	90,9	55,9	72,7
30-34 ans	96,5	54,8	74,9
35-39 ans	97,7	52,2	73,6
40-44 ans	97,3	49,6	72,1
45-49 ans	95,3	46,6	70,1
50-54 ans	92,9	37,4	65,3
55-59 ans	81,8	25,6	53,0
60 ans et plus	24,5	4,7	14,0

Tableau A.15 : Population active selon la situation dans la profession (%)

Situation dans la profession	Ensemble
Employeur	2,7
Indépendant	15,8
Salarié	79,6
Aide familiale	1,0
Apprenti	0,9
Total	100,0

V. MENAGES ET HABITAT

Tableau A.16 : Répartition des ménages de la préfecture de Rabat selon le type de logement occupé

Type de logement	Ensemble
Villa, niveau de villa	8,3
Appartement	28,5
Maison marocaine traditionnelle	6,5
Maison marocaine moderne	46,5
Maison sommaire ou bidonville	6,1
Habitation de type rural	0,1
Autres	4,0
Total	100,0

Tableau A.17 : Répartition des ménages de la préfecture de Rabat selon le nombre de pièces habitées

Nombre de pièces	Ensemble
1 pièce	15,3
2 pièces	22,7
3 pièces	27,7
4 pièces	14,8
5 pièces	6,7
6 pièces	5,0
7 pièces	2,4
8 pièces et plus	3,4
Non déclaré	2,0
Total	100,0

Tableau A.18 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce

Urbain	Ensemble
1,4	1,4

Tableau A.19 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement

Age du logement	%
Moins de 10 ans	11,2
De 10 à moins 20 ans	24,5
De 20 à moins 50 ans	44,6
Plus de 50 ans	19,7
Total	100,0

Tableau A.20 : Répartition des ménages de la préfecture de Rabat selon le statut d'occupation de leur logement (%)

Statut d'occupation	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	44,4
Accédant à la propriété	4,9
Locataire	36,9
Logement de fonction	4,5
Logé gratuitement	6,4
Autres	1,1
Non déclaré	1,7
Total	100,0

Tableau A.21 : Ménages de la préfecture de Rabat selon les équipements de base de leur logement

Élément de confort dans le logement	Ensemble
Cuisine	91,0
W.C	97,7
Bain moderne ou douche	55,1
Bain local	2,9
Eau courante	91,8
Electricité	93,0

Tableau A.22 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau.

Approvisionnement en eau potable	Ensemble
Puits	10,9
Sources	0,4
Fontaines publiques	58,4
Autres	8,9

Tableau A.23 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé.

Mode d'éclairage	Ensemble
Pétrole	0,1
Gaz	15,9
Kandil, Bougie	15,0
Energie solaire	0,4
Groupe électrogène	1,7
Autres	42,2

Tableau A.24 : Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées

Mode d'évacuation	Ensemble
Réseau public	90,7
Fosse sceptique	3,2
Puits perdu	0,1
Autre mode d'évacuation	5,9
Total	100,0

Tableau A.25 : Pourcentage des ménages de la préfecture de Rabat dotés de certains équipements domestiques

Equipements domestiques	Ensemble
Télévision	93,1
Parabole	58,9
Téléphone Fixe	38,6
Portable	80,2



المتدوية السامة للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER

n°4, Rue Alh Asserdoune
10000 Agdal-Rabat-Maroc, BP 8823
Té. (+212) 37 77 94 16
Fax. (+212) 37 83 89 67
email: rabat_rdp@jpe0007f

**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER**
☒ 4, Rue Aïn Asserdoune
10000 Agdal-Rabat-Maroc ☒ BP 8823
☎ (+212) 37 77 94 18
☎ (+212) 37 68 69 67
☎ rabat_hcp@yahoo.fr